

Vacances et nettoyage

Le collège est un établissement situé en plein centre ville. La ville a connu un grand développement il y a une dizaine d'années avec la construction de quartiers juxtaposés qui n'ont pas réussi à constituer une entité homogène. Avec un effectif de 800 élèves, le collège a une forte proportion d'élèves d'origine étrangère.

Un matin, l'élève Charles de la classe de 4^{ème}, est renvoyé des cours par un enseignant. Il est aussitôt reçu par la Conseillère Principale d'Education. Il s'agit donc, de chercher les raisons de ses fréquents renvois. Après avoir entendu l'élève, ses parents sont convoqués ; il faut tenter de comprendre ce qui se passe à la maison, son comportement, et voir s'il existe une incidence directe sur l'école. Les parents séparés depuis 1991 ont divorcé. La garde de l'enfant a été confiée à la mère par le juge des enfants mais, par ailleurs le père entretient de bonnes relations avec son fils et semble exercer son autorité de parentale.

Dans le cadre d'un éveil à la citoyenneté, et d'un appel au civisme, une séance de nettoyage des tables des classes de l'établissement est organisée à chaque veille de petites vacances. Sans aucune explication, la mère a refusé que Charles y participe. Son professeur principal, outré par l'attitude du parent, fait appel au chef d'établissement. Ce dernier sanctionne dans un premier temps l'élève pour manquement au règlement intérieur (le nettoyage est inscrit dans le règlement intérieur), puis convoque la mère.

Fort de ce refus, Charles pense qu'il a l'aval de sa mère et défie un peu les règles émises en classe. Il cherche la provocation en narguant les enseignants, en mâchant du chewing-gum, en refusant de faire son travail scolaire (je n'ai pas envie de travailler...), et en se battant en salle de classe. Bien entendu, tous ces faits ne peuvent rester impunis, et la mère est à nouveau convoquée. Charles recherche systématiquement le conflit avec les enseignants, ainsi qu'avec la CPE. Cette dernière est à l'origine de la convocation de sa mère, en conséquent des sanctions et réprimandes à la maison.

Dernier conflit majeur, après avoir été sorti des cours par la CPE pour un incident, il l'a menacée avec une paire de ciseaux. Folle de rage, celle-ci manque de le frapper et lui demande de rentrer chez lui et de revenir avec ses deux parents. Charles s'en va au commissariat et porte plainte contre la CPE, disant qu'il a été frappé et a reçu un coup de pied au derrière et un coup de règle sur la tête. Le Commissariat téléphone pour en savoir plus et ramène l'élève.

Les parents sont à nouveau convoqués par le principal en présence d'un professeur pour tenter de tout mettre à plat...